

Expert-Comptable, Expert-Digital ?

Concurrence et opportunités
d'un métier qui change



P. 8-12

**Reprendre la main /
Réussir son passage au
cabinet digital**

P. 16

Se transformer avec Cegid

Collaboratif / Données / Intelligence
artificielle / Cloud / Développer la
valeur des missions

P. 26

2025, Plus belle la vie d'expert

Découvrez le quotidien de Gwénaëlle,
expert-comptable en 2025

cegid

Sommaire

03

Édito

04

Peut-on parler de révolution ?

- › Que proposent les plateformes ?
 - › Plus de marge sur les marges ?
 - › Est-ce la fin de la profession ?
-

08

Reprenre la main

- › Focus sur la loi PACTE
 - › Cabinet ou entreprise d'expertise comptable ?
-

12

Réussir son passage au cabinet digital

13

Digitalisation, collaboratif, humain, un trio gagnant ?

- › Comment les outils collaboratifs en Cloud transforment l'organisation du travail ?
 - › Le rôle de l'humain dans cette évolution
-

16

Se transformer avec Cegid

- › Comment la technologie permet d'améliorer le collaboratif ?
- › La donnée, facteur de transformation des business models
- › L'intelligence artificielle pour développer la productivité
- › Le Cloud pour booster l'innovation
- › Des technologies pour développer la valeur des missions de conseil

22

Leportail.cegid.com

24

Cegid Loop : mission digitalisation !

26

2025 : Plus belle la vie d'expert-comptable

29

Paroles de clients



édito

“

Le marché des experts-comptables est

soumis aux mêmes transformations que de nombreux secteurs face à la digitalisation. Une digitalisation qui impose de nouveaux standards : nous vivons désormais tous dans un monde de l'immédiateté, de la relation personnalisée où l'expérience client devient un critère de choix prépondérant, où ce qui est banalisé n'a plus de valeur aux yeux du client.

La digitalisation remet en question les chaînes de valeurs traditionnelles en imposant à chacun des acteurs de ces chaînes la nécessité de se réinventer pour trouver leur place dans un marché où le client est moins captif et mieux informé.

Ces évolutions placent l'expert-comptable face à un dilemme. Il doit faire preuve d'une rigueur accrue dans un environnement de plus en plus contraignant tout en étant agile pour tirer profit des changements sans les subir et préserver son indépendance. Il doit aussi rationaliser ses coûts et dégager des marges de ses activités traditionnelles pour se donner la capacité d'investir sur des activités nouvelles.

Chez Cegid, nous nous concentrons sur des innovations utiles pour le métier de nos clients Experts-Comptables et des Entreprises. Nos valeurs sont d'Explorer Toujours, S'engager ensemble et S'inspirer de nos clients.

Nous vous proposons un état des lieux du marché de la profession comptable, ses enjeux et points de vigilance. Comment la digitalisation, le travail collaboratif, la data, mais aussi l'humain, sont au cœur du cabinet du 21^{ème} siècle ? Comment les innovations que l'on développe pour vous répondent aux nouvelles attentes de vos collaborateurs et de vos clients ? Enfin, un peu plus de légèreté : 2025 Plus belle la vie d'expert-comptable.

Bonne lecture, François Méro

*Directeur Exécutif des marchés
Experts-Comptables et TPE*



Vous souvenez-vous ?

En 1951, le thème du congrès de l'ordre des Experts-Comptables était "Technique comptable et productivité". Depuis, bien du chemin a été parcouru : **déréglementation, plateformes de services, comptables en ligne, nouveaux usages, la profession est face à une révolution.**

Peut-on parler de révolution ?

Impulsée depuis plusieurs années par le législateur, la numérisation de l'État change le quotidien des experts-comptables et de leurs clients. Sans remonter trop loin, fichier FEC, DSN et demain Facture-X, tous les services sont concernés par la dématérialisation. Pourtant magnifique preuve d'éco-recyclage, les boîtes à chaussure vivent leurs derniers jours.

Car il n'y a pas que la loi qui impose ses codes. Le digital est partout. Après tout, les dirigeants d'entreprises ont déjà leurs banques en ligne, les réservations de trains, les envois de recommandés, alors pourquoi pas leur expert-comptable ?

Sur ce point, la concurrence est déjà là, outre les offres de cabinets 100 % en ligne, l'arrivée des plateformes tend à ubériser la profession.

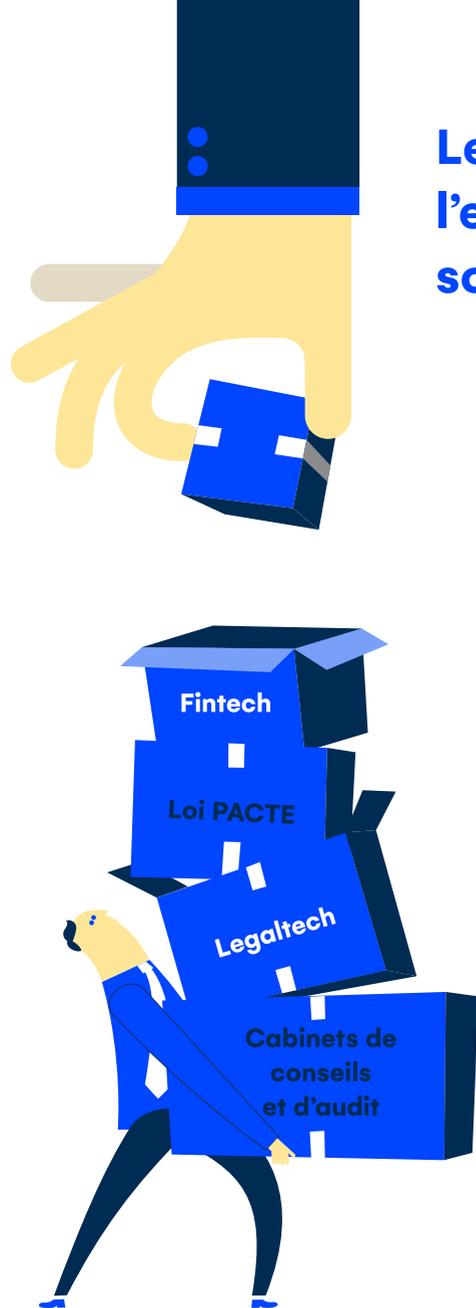
Le marché de l'expertise-comptable sous tension

Que proposent les plateformes ?

L'allègement des contraintes comptables pour les micro-entreprises joue en la défaveur de la profession du chiffre. En outre, le renforcement de la concurrence avec l'autorisation du démarchage commercial et le développement des offres 100 % en ligne pèsent sur les prix tout en imposant de nouvelles règles du jeu.

Dans ce contexte, l'augmentation des honoraires s'avère aussi plus difficile à faire comprendre à des clients désormais connectés, zappeurs et dont les usages évoluent avec le digital. Ils perçoivent d'ailleurs les services de comptabilité comme une commodité négociable tandis que leur rapport au temps a changé, l'instantanéité s'imposant en règle absolue.

Positionnée au départ sur des services périphériques, les plateformes Legaltech et Fintech veulent à présent proposer une offre de gestion complète de l'entreprise tout en imposant de nouveaux standards : à la fois de prix et de qualité.



La concurrence de l'Expert-comptable

Ces plateformes proposent des services juridiques automatisés ou semi-automatisés, de la comptabilité en ligne ainsi que de mise en relation avec des experts.

Elles bousculent les positions des acteurs les plus établis en dictant de nouveaux standards de prix et de qualité. Elles proposent en effet aux petites entreprises de gérer elles-mêmes leur comptabilité, leurs problématiques juridiques, voire même leurs comptes bancaires grâce à des outils innovants. Elles leur donnent aussi la possibilité d'être mises en relation avec un spécialiste pour les questions critiques. Dans leur vision des choses, l'expert-comptable est relégué au rôle de simple exécutant.

“ *Les clients sont multicanal, ils négocient les prix et les volumes. Le rôle de l'expert-comptable devient une commodité pour l'entreprise.*

Dans un tel contexte, il est impossible d'augmenter les honoraires pourtant nécessaires afin de conserver vos marges. ”

Philippe GATTET, Directeur d'étude chez Xerfi.

La profession du chiffre et les cabinets de conseils et d'audit se retrouvent complètement ubérisés. Ces derniers risquent d'ailleurs de se repositionner sur l'expertise-comptable avec les incidences de la loi PACTE.

Tout ceci venant donc, ici ou là, prendre des parts de marché aux cabinets d'expertise-comptable.

Les entrepreneurs se sont d'ailleurs emparés de ce sujet, souhaitant passer moins de temps sur l'administratif pour se concentrer sur leur métier. Ils n'hésitent plus à revoir leur relation avec leur expert.



Philippe GATTET constate la stagnation des chiffres d'affaires, une tendance qui ne date pas d'hier :

“ *Un effet de ciseau taillade les marges d'exploitation de la profession, elles perdent ainsi 2 points en 10 ans : en effet, les coûts des cabinets augmentent plus vite que leur chiffre d'affaires qui lui progresse plus faiblement qu'auparavant : +8 % par an dans les années 90, +5 % dans les années 2000 en enfin +3 % par an depuis 2010.* ”

Retrouvez l'ensemble de l'analyse de Xerfi dans cette vidéo :



Les atouts des cabinets pour recréer efficacement de la valeur



Plus de marge sur les marges ?

Les derniers mois et ceux à venir sont riches en événements ayant une incidence sur l'activité et imposent petit à petit aux cabinets une nouvelle façon de travailler :

- › Contraintes comptables assouplies pour les micro-entreprises,
- › Autorisation du démarchage commercial,
- › Développement d'offres 100 % en ligne.

Est-ce la fin de la profession ?

Charles-René TANDE, Président du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables répond à cette interrogation justifiée : « L'expert-comptable vit dans un monde ouvert, de concurrence. Ce qui est une force parce qu'on doit toujours trouver la meilleure solution au profit de nos clients. »

Les cabinets d'expertise-comptable possèdent de sérieux atouts. La qualité de l'expertise en gestion d'entreprise n'est plus à prouver et les clients le savent bien. C'est d'ailleurs pour ça qu'ils sont majoritairement

fidèles. Avec la connaissance pointue du tissu local, de ses acteurs et de la relation forte qu'ils entretiennent avec leurs clients, les experts-comptables peuvent complètement redistribuer les cartes. Ils se sont d'ailleurs massivement emparés du sujet comme le révèle le [4^{ème} Baromètre de la Transformation Numérique](#), réalisé par le mensuel La Profession Comptable : déjà **87 % des cabinets ont initié des chantiers de transformation**. Preuve s'il en est d'une prise de conscience collective de ces enjeux.

Reprendre la main

Les technologies ont aussi apporté des outils offrant de nouvelles perspectives de croissance.

Philippe GATTET explique : « Le cloud computing, les outils collaboratifs et toutes les solutions de traitement intelligent des données, représentent des ressources précieuses pour construire des offres sur-mesure et diversifiées tout en proposant une expérience client mêlant digital et physique », répondant ainsi aux nouvelles attentes des chefs d'entreprises.

Mathias BESSON, responsable du système d'information du Cabinet Biais Sauvêtre et Associés à Poitiers mesure ce défi pour la profession : « L'enjeu majeur c'est de pouvoir fournir une solution innovante auprès de nos clients afin de les accompagner dans leur transition digitale mais aussi de faire la nôtre. Il faut répondre à la problématique des clients qui souhaitent le moins possible gérer l'administratif et aussi à celle de la disponibilité et de la fréquence plus récurrente de l'information pour le client. »

Quelles sont les solutions à la disposition du cabinet d'expertise-comptable pour répondre à ces nouveaux enjeux ?

L'expert-comptable doit anticiper l'obsolescence de ses outils de travail pour être en mesure d'améliorer la productivité de son cabinet et automatiser les opérations routinières au profit de missions à valeur ajoutée.

Le Cloud répond déjà sur l'aspect sécurité des données. Avec l'augmentation des cybermenaces, ce n'est plus uniquement l'hébergement stratégique qui est à envisager, mais bien l'ensemble du système d'information du cabinet afin de conserver une continuité de service. Par ailleurs, il permet nativement la mise en place de solutions mobiles et innovantes à la fois pour les collaborateurs et pour les clients : **traitement, analyse et restitution des données**, permettant le déploiement de nouvelles offres de conseil plus pertinentes.

En s'appuyant notamment sur un moteur d'**Intelligence Artificielle** conçu pour la profession comptable, les missions sans valeur ajoutée peuvent être automatisées : depuis l'envoi d'un document par l'entreprise, la réception au cabinet, l'analyse, à la génération d'écriture.

Le collaborateur, quant à lui, voit son rôle recentré dans le pilotage de ses dossiers, devenant le partenaire et le conseiller de ses clients.

Plus qu'hier, améliorer la synergie et le travail en équipe devient une nécessité. Les outils collaboratifs en ligne permettent de faciliter le travail entre les collaborateurs et les clients.



Cegid Loop,
l'avenir existe déjà



Office 365

Cegid Loop bénéficie du partenariat entre Cegid et Microsoft. Ce dernier a créé de nombreuses intégrations avec Office 365 permettant :

- › **Le travail en équipe** : conversation d'équipe, calendriers partagés, communication vidéo HD à plusieurs, espace de stockage en ligne de vos documents...
- › **La mobilité** : travailler en tout lieu en tout moment avec une expérience homogène sur tous les appareils.
- › **La sécurité** : Office 365 bénéficie de la protection contre les cyberattaques de Microsoft, le géant des services Cloud.

Focus sur la loi PACTE :

La loi PACTE offre de nouvelles opportunités avec le développement des missions annexes (recouvrement, mission environnementale, ...) permettant de concevoir une offre attractive pour se positionner dans le secteur de la gestion globale de l'entreprise.



Cette loi réouvre la porte aux honoraires de succès qui depuis l'ordonnance de 1945 étaient proscris. Ce nouveau mécanisme de rémunération va peu à peu s'intégrer dans la culture de la profession comptable. Il constitue incontestablement une piste d'avenir pour repenser le modèle économique des cabinets.



“ Les success fees, c'est un modèle intéressant s'il profite également à l'entreprise cliente et au cabinet, sans porter atteinte à l'intérêt général. Ce modèle a vocation à se développer [...] mais il n'est pertinent et ne peut se concevoir que dans le cadre d'une déontologie irréprochable, ”

estime **Jérôme Rebiscoul**, expert-comptable au cabinet AFIGEC et responsable du groupe de travail sur les Entreprises Innovantes au Conseil supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables.

Pour aller plus loin vous pouvez lire nos articles suivants :



› **Forfait annuel, temps passé, success fees :**
Quels modèles de rémunération choisir



› **Loi PACTE :** les mesures favorables aux experts-comptables.



Cabinet ou entreprise d'expertise comptable ?

De nouvelles règles du jeu s'imposent à la profession du chiffre. La logique de marché remet en cause le principe même de la notion de cabinet. Ces derniers doivent se transformer : concurrence accrue, démarche commerciale, marketing, nouvelle offre de service, gestion des talents et du recrutement au sein du cabinet.

Les cabinets doivent devenir plus compétitifs et se redéployer sur de nouvelles missions, mais cela impose de développer une offre, concevoir une stratégie et avoir une logique d'entreprise.



Téléchargez notre ebook sur
le marketing en cabinet

Les 6 atouts de la profession vu par Philippe GATTET :

- 1 Vous êtes des experts des entreprises, avec même une forme tutorale.
- 2 Les taux de fidélisation sont très importants, permettant le développement des missions connexes.
- 3 Vous avez une connaissance fine du bassin local, du bassin d'emploi et des partenaires.
- 4 Des investissements sont possibles car, malgré une diminution, il n'existe pas de ruptures sur les marges.
- 5 La mutualisation est possible grâce au groupement.
- 6 Le digital est une opportunité pour évoluer vers de nouveaux modèles d'affaires.

Réussir son passage au cabinet digital

Autant il est facile pour un cabinet qui se crée d'être tout digital, les collaborateurs et les clients adoptant d'emblée de bonnes pratiques, autant cela est plus délicat pour un cabinet avec un historique plus important.

Comment réussir sa transformation ?

- › Créer une cellule digitale pour commencer avec les nouveaux clients.
- › Sélectionner parmi vos clients ceux qui sont le plus appétant pour débiter cette nouvelle aventure.
- › Mettre en place un accompagnement et une procédure pour élargir le panel une fois rodé.
- › Former des binômes entre vos collaborateurs les plus digital-in et ceux qui ont plus de mal afin d'embarquer tout le monde.
- › Communiquer sur les avantages et les avancées.

Faites-vous accompagner par Cegid dans chaque étape pour réussir cette transformation :

Guide ultime de la transformation en cabinet

[Téléchargez](#)

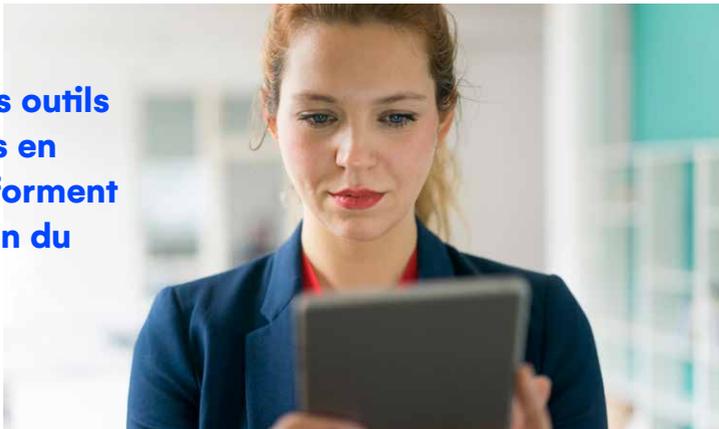


“ Notre profession, comme plein d'autres professions, est en pleine mutation. Nous avons l'intime conviction qu'il faut que nous passions à l'étape de l'automatisation de la production. **”**

Bernadette OZIOL, Groupe SULLY

Digitalisation, collaboratif, humain, un trio gagnant ?

Comment les outils collaboratifs en Cloud transforment l'organisation du travail ?



Les habitudes et l'organisation du travail ont été profondément bouleversés par le digital. Le rythme de la journée a changé, il existe désormais beaucoup **plus de mobilité** dans le travail : les collaborateurs peuvent travailler à distance, chez leurs clients ou chez eux. En effet, le télétravail risque d'atteindre la barre des 72 % en 2020, de quoi faire encore évoluer les pratiques !

Les collaborateurs aussi ont changé. Les équipes sont désormais multigénérationnelles, avec parfois jusqu'à 5 générations dans les entreprises !

L'adoption des tablettes et des smartphones, la généralisation du cloud font que nos usages se transforment : les interactions avec les documents s'estompent au profit d'une approche basée sur les applications et le numérique.

45 %

des collaborateurs utilisent des outils sociaux au travail

43 %

des cyberattaques ciblent les petites entreprises

Ces nouveaux usages impliquent une collaboration forte entre les collaborateurs et les clients. En effet, la transmission des savoirs prend une place très importante. Pour ce faire, il est nécessaire de travailler de manière collaborative tout en profitant des outils technologiques à disposition, favorisant la collaboration, la mobilité et les échanges entre collaborateurs et clients.

Néanmoins, ces pratiques impliquent **une exigence de transparence** accrue, en accord avec la nouvelle réglementation GDPR sur la **protection et l'utilisation des données**. La question de la sécurité est également à prendre en compte : il est nécessaire de s'équiper d'une solution sécurisée et en phase avec la réglementation en vigueur. Sur ce plan-là, le cloud répond aux problématiques de sécurité des données mais aussi de continuité du travail, il permet également de maintenir une technologie à jour.

La digitalisation au cœur du travail collaboratif

La génération Y
représentera

75 %

de la population
active 2025

Préoccupations
accrues
concernant la
prise en charges
et la sécurité des
données

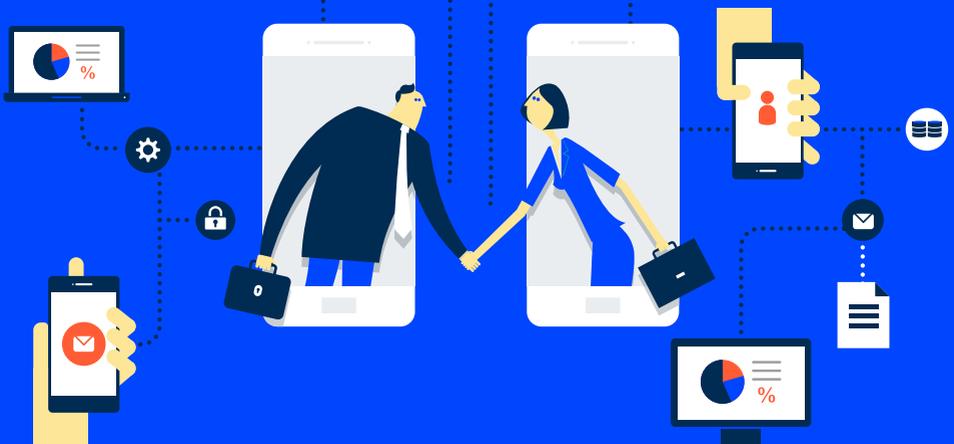
Moins de
documents



d'applications
et de numérique

25 milliards

d'objets connectés à
internet en 2021



Le rôle de l'humain dans cette évolution

En l'espace de 15 ans, les métiers ont fortement évolué, tout comme les savoir-faire. Le rôle de l'expert-comptable est devenu essentiel dans le domaine du conseil.

DSN, retenu à la source, CPF, appli mobile, l'État force la marche pour mettre en place le digital. Les experts-comptables, à l'image des gestionnaires de paies, voient leur métier changer. **La dématérialisation des flux** transforme leur manière de travailler en éliminant de plus en plus les tâches de saisie.

“ La transformation, que ce soit celle de l'expert-comptable ou de n'importe quelle société, concerne tout le monde. Elle est là, elle est de plus en plus forte, et le sera encore plus. L'expert-comptable doit faire du commerce et proposer de nouveaux services, comme n'importe quelle autre entreprise. ”

Jean-Baptiste PONDEVY,
Réseau Entreprendre / Bimedia

L'expert-comptable doit se positionner en **tiers de confiance** des entrepreneurs. Pour ce faire, il a l'obligation d'être agile et sortir de sa zone de confort. Créer ou reprendre une entreprise sans la mise en place de nouvelles technologies n'est plus envisageable. L'expert-comptable, accompagnateur et facilitateur des entrepreneurs, doit suivre également cette tendance. Dans ce contexte, la technologie est le socle, l'accompagnement à la digitalisation et l'offre de service proposés feront la différence pour les clients.

Cette transformation globale nécessite d'**adapter les compétences** des collaborateurs, tandis que la digitalisation affecte les organisations tout en facilitant l'automatisation des processus. En parallèle, la profession du chiffre doit également fournir une expérience collaborateur et client nouvelle. Cette utilisation du digital a modifié les usages : les collaborateurs s'attendent à être associés à la conduite du changement, il ne supporte plus le top/down.

Par ailleurs, il est nécessaire de fournir aux collaborateurs les compétences requises au changement digital qui s'impose à la profession. Cela passe évidemment par la formation durant la carrière : le monde change et les formations doivent s'adapter. Il faut avoir les bonnes compétences qui suivent les nouvelles attentes des clients.

Se transformer avec Cegid

Comment la technologie permet d'améliorer le collaboratif ?

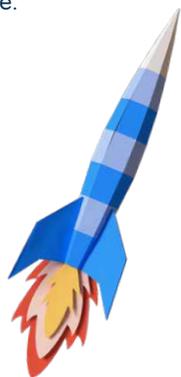
La digitalisation entre un expert-comptable et son client est le moyen le plus sûr pour **favoriser la fidélisation, la création d'opportunités**, et optimiser la **productivité**. La collaboration doit être pensée sous de multiples formes : adaptée à toutes sortes de collectes de données, de productions de résultats. Enfin, elle doit pouvoir se vivre sur différents canaux : web, chat, vidéo et associer les différents canaux.

Autrement dit, les applications Cegid doivent s'intégrer avec des plateformes collaboratives qui vont s'enrichir mutuellement pour fournir une meilleure expérience utilisateur pour le collaborateur plus agile et permettre ainsi de réaliser des gains de productivité.

Cegid investit beaucoup dans ce domaine avec :

- › La création d'une équipe de **10 personnes** regroupant des compétences et des profils nouveaux
- › La mise en place d'une **démarche UX** qui remet le client au centre du jeu.

Les logiciels Cegid sont développés en associant nos clients : nous n'hésitons pas à consulter les clients, de l'associé au collaborateur dans un cabinet, en passant par le dirigeant de la TPE, dans une démarche de co-construction.



Dans cette optique, la simplicité, l'adaptation aux situations, la fluidité et donc la productivité sont recherchées pour permettre une expérience utilisateur toujours plus optimisée.





La donnée, facteur de transformation des business models

La data apporte de nouvelles opportunités aux experts-comptables, dans l'analyse et le pilotage de l'entreprise. En permettant de s'adapter aux nouvelles tendances du marché, elle est le **meilleur moyen d'anticiper les attentes des clients.**

56 %

des chefs d'entreprise pensent qu'ils utiliseront les comptables pour les aider à accomplir d'autres missions (source Xerox 2016)

Il est en effet nécessaire d'**exploiter les enseignements** qu'apporte la donnée afin d'offrir un service personnalisé et pro actif aux clients. Pour cela, les cabinets d'expertise comptable peuvent tirer parti du prédictif et de l'intelligence artificielle lors de leurs missions auprès de leurs clients, et surfer sur la data pour les accompagner.

Bien exploiter la donnée est donc un nouvel enjeu pour les cabinets, qui doivent garder en tête que la première étape est d'extraire l'information des données pour comprendre une situation. Il faut également garder les données sous contrôle, les cibler et les accompagner jusqu'au service qui va pouvoir les exploiter.

“ Nous croyons que la data va jouer un rôle crucial dans les évolutions de la profession d'EC. La donnée est le carburant des moteurs d'intelligence artificielle. Nous pouvons en tirer des enseignements que l'humain ne peut pas voire seul et automatiser des tâches à haute fréquence. Savoir utiliser la donnée, c'est améliorer l'expérience client, trouver de nouvelles sources de productivité et développer l'activité de Conseil auprès des clients entreprise. ”

François Méro, Directeur Exécutif des marchés Experts-Comptables et TPE, Cegid

L'intelligence artificielle pour développer la productivité

Notre conception des métiers comme celui de l'expertise-comptable est d'automatiser tout ce qui peut l'être.

Dans ce cadre, il est possible d'utiliser l'intelligence artificielle (IA) pour faciliter le travail du collaborateur :

- › Déclencher de manière autonome des automatismes
- › Détecter des anomalies ou des possibilités d'anomalies dans les bulletins de paie, TVA, etc.

L'IA a besoin de beaucoup de données. Les experts-comptables ont la chance d'en manipuler énormément et ont donc une vraie opportunité que nous allons les aider à saisir. Mais pour la plupart, ce sont des données brutes et il faudra savoir les raffiner.

Le double savoir-faire de Cegid (technique et métier) sera un atout pour y parvenir.



Comme le note **André Brunetière**, Directeur R&D et Produit de Cegid, nous travaillons à très court terme à permettre aux experts-comptables de :

- › **Manipuler directement leurs données brutes**
- › **Ouvrir leur SI à un écosystème d'applications**
- › **Utiliser des outils de pilotages.**

Afin d'intégrer toutes ces dimensions (collaboratif, UX, chatbot, IA, Data, etc.), il était nécessaire de repartir d'une page blanche pour créer un nouvel outil de production sociale pour les experts-comptables.

La plateforme Cegid Loop est prête et intègre nativement toutes ces briques :

automatisation, collaboratif, livré avec le légal et le conventionnel, dopée à l'**IA et aux Data.**



Le Cloud pour booster l'innovation

Ces technologies innovantes ne sont disponibles que dans le Cloud d'où la nécessité de se poser la question de l'opportunité du passage au SaaS.

Il faut savoir que le Cloud est un lieu d'innovation, il se transforme en permanence et nos grands partenaires (Microsoft, IBM) mettent à notre disposition des technologies nous permettant d'aller plus vite en alliant notre expertise et notre connaissance métier. Ainsi, nous pouvons livrer ce que nous appelons **“des solutions innovantes et utiles au métier de l'expert-comptable”**.

Par ailleurs, n'oublions pas que le Cloud est un lieu d'amélioration permanente pour les nouveaux produits mais aussi pour tous les autres. Aujourd'hui, forts de notre expérience accumulée sur les 10 dernières années sur les versions SaaS de Cegid Expert et Cegid Quadra Expert, c'est là que nous allons concentrer nos investissements.

Nous avons tiré de nombreuses leçons de la campagne sociale compliquée de cette année 2019. Parmi ces leçons, deux nous amènent à privilégier pour demain nos offres SaaS :

- › Dans un **environnement légal qui change sans arrêt et de plus en plus vite**, quoi que nous fassions nous n'arriverons jamais à servir avec la même qualité et la même rapidité nos clients SaaS et nos clients on premise. En effet, les mises à jour massives de nos clients sont beaucoup plus difficiles à maîtriser en on premise qu'en SaaS.
- › Grâce au SaaS, nous pouvons **progresser en continue sur la qualité des produits et des outils** qui permettent de les administrer et utiliser. Ce sont de réels investissements, spécifiques au SaaS.

En d'autres termes, nous allons continuer à assurer nos engagements de maintenance sur nos versions on premise y compris en améliorant la qualité des produits, mais nous porterons tous nos efforts d'innovation sur le SaaS.



Pour prendre un exemple, nous engageons la mise à jour en Access 2016 de toute la base installée Cegid Quadra et, bien évidemment, toutes les mises à jour légales seront fournies en temps et en heure. Mais, nous allons concentrer nos investissements innovants sur les versions SaaS de nos offres. C'est là que se situe le réel potentiel de progrès.

Rappelons enfin que grâce au Cloud les **mises à jour produit sont pleinement opérationnelles** en temps et en heure sans qu'il y ait besoin pour le client d'intervenir.

Ainsi, selon André Brunetière, Directeur R&D et Produit de Cegid, passer au Cloud est donc une opportunité d'autant que pour une grande partie de nos clients qui utilisent nos produits de façon standard, la transition est simple. Ceci d'autant plus que nous sommes en train d'investir dans une usine à migrer ("Migration Factory") de manière à **rendre extrêmement fiable le passage au SaaS**.

Ce que rend possible le SaaS :

- › Un service de coffre-fort électronique pour archiver de façon sécurisée et horodatée les dossiers clients et tout particulièrement les pièces fiscales essentielles : les déclarations et le FEC.
- › L'accès au service *signeexpert* pour digitaliser encore plus la relation avec les clients du cabinet, et c'est une attente forte côté TPE.
- › Enfin, un service enrichi autour de la DSN permettra de suivre de façon beaucoup plus précise les flux avec l'administration et qui, grâce à des outils de contrôle approfondis, préviendra de façon beaucoup plus efficace les risques de rejet de déclaration.

Des technologies pour développer la valeur des missions de conseil

La production comptable s'automatise de plus en plus. C'est une source de productivité et cela donne aussi aux cabinets l'opportunité d'enrichir leurs offres de service et, bien évidemment, Cegid s'inscrit dans cette perspective.

Par exemple, un service Cloud de calcul des indicateurs sur la parité femmes – hommes dans les entreprises est en cours de construction. Nous souhaitons proposer un **nouveau service d'accès aux données**. Celles-ci seront structurées sur un modèle commun, quel que soit le produit qui en a été à l'origine et pourront être ensuite analysées par nos clients grâce à des outils mis à leur disposition. Enfin, Leportail.cegid.com fait entrer le cabinet dans une **nouvelle phase de collaboration digitale avec son client** grâce à ses évolutions technologiques en bénéficiant de nouvelles applications pour les TPE et de nouveaux outils pour échanger et enrichir les données entre cabinet et TPE.



“ Nous croyons que le Cloud est la seule réponse crédible aux enjeux grandissants de sécurité, d'accessibilité, d'immédiateté, de partage et de circulation de l'information. C'est aussi la seule réponse possible pour tirer parti des technologies qui vont durablement changer les modes de travail et répondre aux attentes des collaborateurs au sein des cabinets et des entreprises. ”

François Méro, Directeur Exécutif des marchés Experts-Comptables et TPE, Cegid



Leportail.cegid.com

Cegid souhaite inventer la nouvelle génération de portail collaboratif pour permettre aux experts-comptables de devenir l'acteur principal de la transformation digitale de ses clients.

Face aux évolutions technologiques (robotisation, intelligence artificielle, cloud...), Cegid a la conviction que chaque entreprise a besoin d'un partenaire qui comprend son métier et ses enjeux pour lui permettre de transformer ses défis en opportunités.

“ *Le portail CEGID, c'est avant tout le futur cockpit de nos clients. Nous sommes persuadés que grâce à l'engagement de CEGID, nous serons en mesure de proposer à nos clients une interface unique regroupant tous les services dont nos clients ont besoin pour gérer leur entreprise.* ”

Mathias BESSON, Responsable des systèmes d'information, Cabinet Biais Sauvêtre et Associés

Aujourd'hui, plus de **200 000 TPE** sont connectées aux portails des cabinets équipés des logiciels du groupe Cegid. Ces plateformes digitales facilitent les échanges entre les entrepreneurs et leur cabinet d'expertise-comptable grâce à des services de saisie de factures, de dématérialisation...

Ces portails sont actuellement en cours de migration vers un portail unique : **Leportail.cegid.com** destiné à la fois aux entrepreneurs et à leurs experts-comptables. La grande nouveauté : ce portail est désormais accessible pour les clients TPE. Cette plateforme se veut comme **la meilleure solution de gestion digitale**, celle qui connecte les entrepreneurs à leur entourage professionnel et leur expert-comptable.

Leportail.cegid.com confère de nombreux avantages pour le cabinet : l'expert-comptable est déchargé des tâches administratives et contraignantes pour avoir plus de temps afin de proposer des **missions de conseils et à forte valeur ajoutée**. En conséquence, l'image de marque du cabinet s'en voit **modernisée**.

“ *Le portail c'est l'offre de service du cabinet, c'est la vision du cabinet, ça va être l'image de marque du cabinet pour que nous puissions collaborer avec les clients en direct.* ”

Guillaume UFFERTE, Expert-Comptable et Commissaire aux Comptes associé, Cabinet A3C

Leportail.cegid.com c'est aussi un bouquet de services en ligne :

- › Cegid Box (Scan via OCR)
- › Cegid Devis Factures (faire des devis et des factures simples)
- › Cegid Caisse
- › Cegid e-commerce
- › Cegid Site Internet

Et l'ajout de nouveaux services à travers des partenaires sélectionnés pas Cegid :

- › Cegid Notes de Frais by Expensya
- › Tableaux de Bord by EMAsphere
- › Présence by Solocal
- › Financement by October



“ Le portail c'est aussi démontrer à nos clients notre image de cabinet phygital (physique et digital). ”

Mathias BESSON, Responsable des systèmes d'information, Cabinet Biais Sauvêtre et Associés

“ Les grands avantages c'est bien sur la disponibilité une offre de services en ligne adapté aux besoins de chaque entreprise, accessible 24h/24 sans connaissance comptable spécifique. ”

Mathias BESSON, Responsable des systèmes d'information, Cabinet Biais Sauvêtre et Associés

L'avis de François Méro, Directeur Exécutif des marchés Experts-Comptables et TPE chez Cegid :

“ Nous croyons que l'adoption des outils permettant une organisation du travail plus collaborative au sein du Cabinet d'EC, avec ses fournisseurs, ses partenaires ses clients et leurs salariés est le levier de productivité le plus puissant pour les années qui viennent. ”

Cegid Loop : mission digitalisation !

Cegid Loop est un logiciel comptable complet, 100 % web et collaboratif. C'est une solution intuitive, conviviale et productive.

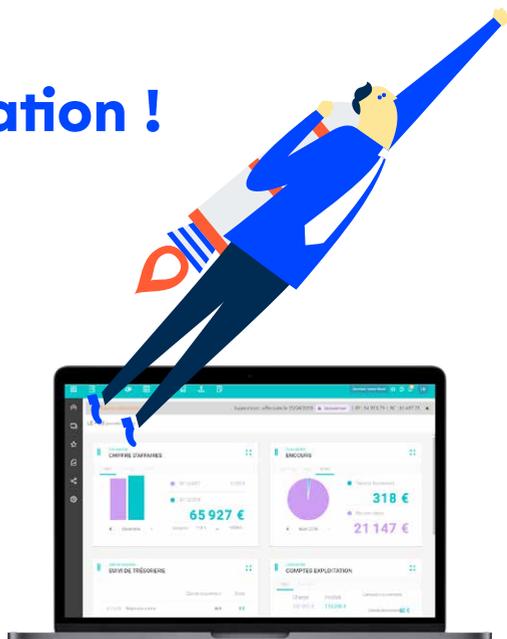
Les ambitions de Cegid Loop sont claires : **automatiser la production comptable**, **renforcer le collaboratif** avec vos clients et **développer de nouvelles offres de services** tout en assurant une sécurité maximale et une conformité exemplaire.

“ Cegid Loop est une solution collaborative et moderne et c'est d'ailleurs une des raisons essentielles pour laquelle nous l'avons choisi. ”

Sacha IVANOVIC, expert-comptable et commissaire aux comptes, Cabinet Axe-Partners

Nous pensons que la réussite de la transformation numérique de votre cabinet passe par une digitalisation complète de vos process, aussi bien internes qu'externes.

Pour cette raison, nous avons développé une relation forte avec Microsoft et créé de **nombreuses intégrations avec Office 365**, la suite d'outils de productivité et de collaboration Microsoft Office fournie via le Cloud.



Microsoft est un acteur incontournable de la transformation numérique en France. Il vous embarque dans le voyage de la digitalisation sans pour autant changer les habitudes de travail et les outils de vos collaborateurs.

“ On a besoin aujourd'hui, et c'est un enjeu pour la profession, de pouvoir être connecté à une quantité d'applicatifs qui ne sont pas forcément connectés à l'éditeur de base. ”

Sacha IVANOVIC, expert-comptable et commissaire aux comptes, Cabinet Axe-Partners

Afin d'optimiser le travail des collaborateurs, Cegid a développé une **plateforme d'Intelligence Augmentée (PIA)** à destination des collaborateurs des cabinets d'expertise comptable. Cette plateforme est nativement intégrée au cœur comptable de Cegid Loop. Son objectif est de vous assister dans votre comptabilité en automatisant les 4 étapes clés :

- › La collecte des données,
- › L'analyse des pièces,
- › Le traitement avec la génération automatique des écritures comptables
- › L'archivage dans la GED.

Les bénéfices sont nombreux pour votre cabinet :

productivité, satisfaction collaborateurs et clients, développement de missions de conseil et d'offres de services 3.0.

“ Cegid Loop c'est le logiciel de l'expertise comptable de l'avenir. ”

Noura JABRI, Cabinet EXPER-TIC



2025 : Plus belle la vie d'expert-comptable

Chronique d'une journée ordinaire dans un cabinet précurseur.

“ Lorsqu'elle arriva à son bureau ce matin du 5 mars 2025, Gwénaëlle Perudo, expert-comptable associée du cabinet qu'elle avait rejoint cinq ans plus tôt, ne fût nullement impressionnée par la longue liste des tâches qui l'attendaient en cette période de clôtures. Elle ignora la Une du quotidien Les Échos, qui titrait une nouvelle fois sur les inquiétudes liées à l'intelligence artificielle, l'article révélant les conclusions de la quatorzième étude du World Economic Forum sur les emplois les plus menacés.

Gwénaëlle consulta le rapport de synthèse de son **chatbot**. Décidément un formidable outil pour gagner du temps ! Pas moins de 95 % de ses clients posaient les mêmes questions ; l'antique espace FAQ de l'extranet, qui manquait d'exhaustivité et d'interactivité, avait été délaissé au profit de ce chatbot qui présentait l'avantage d'intégrer le contexte du client et lui apportait une réponse personnalisée – et instantanée – sans mobiliser des collaborateurs. Certes, sa mise en place ne s'était pas faite toute seule, mais le résultat était à la hauteur. Les collaborateurs du cabinet en avaient presque oublié l'époque où ils avaient l'impression

de répéter vingt fois la même chose : ils ne traitaient désormais que les cas particuliers. Et c'était à celui qui aurait les meilleures idées pour résoudre le plus rapidement possible les problématiques des clients !

La corvée de la boîte à chaussures appartenait au passé

La dématérialisation intelligente avait été un autre axe d'investissement du cabinet. La corvée de la boîte à chaussures appartenait au passé : Gwénaëlle Perudo avait calculé que le temps passé au classement et à la saisie des informations transmises par les clients avait chuté de 82 % ! Quant aux erreurs, elles avaient diminué de 97 %. Le système reconnaissait automatiquement tous les champs des factures, pour identifier les clients et les fournisseurs, vérifier les taux de TVA, les classer, les imputer et les archiver, le tout en temps réel. Grâce à l'apprentissage automatique et au Machine Learning, l'outil était devenu presque incollable, même avec les factures multipages. Il scrutait les e-mails et les échanges des outils collaboratifs pour détecter les pièces jointes et les traiter en fonction



de leur contenu. Sans oublier les rapprochements bancaires, eux aussi automatisés.

Le métier est devenu plus
intéressant et plus valorisant

La tenue des comptabilités représentait toujours environ la moitié de l'activité du cabinet. Mais c'est surtout **la fidélité des collaborateurs** qui faisait envie à ses confrères moins bien équipés : un taux de turn over trois fois moins élevé que la moyenne ! Dans le même temps, chacun d'eux traitait désormais plus de 60 clients... « Mais comment fais-tu ? lui demandaient ses confrères. Tes collaborateurs gèrent deux fois plus de comptes que les nôtres et ils restent... alors qu'ils ont deux fois plus de travail ? ». Gwénaëlle leur répondait en toute simplicité : « Simplement parce qu'ils trouvent que leur métier est devenu plus intéressant et plus valorisant, avec

des missions diversifiées et beaucoup moins de tâches administratives à accomplir. Ils ont compris que l'intelligence artificielle pouvait le faire aussi bien à leur place ! »

En buvant son thé-myrtilles, Gwénaëlle passa en revue sa journée, qui commencerait comme presque chaque jour par des entretiens en vidéo-conférence – et quelques conversations téléphoniques « à l'ancienne », avec différents clients. Elle aimait pouvoir consacrer du temps à ces échanges ; ces moments de partage et de proximité renforçaient son **rôle de conseil** auprès des chefs d'entreprises et des responsables financiers, qui n'hésitaient plus à lui confier des missions extra-comptables - la mise en place d'une politique RSE était tout particulièrement demandée, de même que l'assistance à la transformation numérique.

Une proactivité facilitée

Ensuite, elle passa un moment à étudier le **tableau de bord clients** : cet outil, élaboré à base d'analyse prédictive, lui signalait les clients auxquels il fallait porter une attention particulière. L'analyse croisée des données du big data et des signaux faibles détectait le niveau des risques (financiers, juridiques, fiscaux...) qu'il fallait anticiper, voire les incohérences à corriger au plus vite avant qu'elles n'entraînent des effets en chaîne incontrôlables.

« Vous n'êtes pas bons ou mauvais, disait souvent Gwénaëlle à ses clients, vous êtes meilleurs ou pires que les autres ! » La possibilité de se **benchmarker** – de se comparer à ses concurrents – était tout particulièrement appréciée, et l'outil de scoring que le cabinet mettait à leur disposition (en option) faisait recette. « C'est un vrai différenciateur, expliquait la jeune femme à ses confrères, car vous gagnez à chaque fois : soit l'entreprise est bien positionnée par rapport à son environnement, et c'est en partie grâce à vous. Soit elle l'est moins, voire pas du tout, et alors vous apportez votre diagnostic et suggérez des pistes pour redresser la situation. » Même les plus récalcitrants à l'égard de l'intelligence artificielle étaient désormais obligés de reconnaître que c'est là que se trouvaient les gisements de valeur pour le métier d'expert-comptable. Ils devraient mettre les bouchées doubles pour rattraper leur retard..

Gwénaëlle était plus que jamais satisfaite d'avoir choisi son métier.

A 16h30, il restait à Gwénaëlle à préparer les tableaux d'investissements nécessaires à la levée de fonds d'une start-up prometteuse. Mais le jeudi était le jour de l'entraînement : elle quitta donc son bureau pour rejoindre son équipe de football. Elle n'eut pas à entasser les dossiers dans son casier au stade : après le match, elle rentra chez elle, où elle put terminer son travail en accédant depuis sa machine à toutes les données nécessaires, exactement comme si elle était restée au cabinet.

Quand elle se remémorait ses débuts dix ans plus tôt, elle était toujours surprise du chemin parcouru si vite. Entre l'époque où Gwénaëlle passait plus de 80 % de son temps à traiter des pièces comptables et aujourd'hui, où elle s'était transformée en coach de dirigeants et de chefs-comptables, le métier avait changé... et elle était plus que jamais satisfaite de son choix de carrière.

”

Paroles de clients

L'avis du Club des Jeunes Experts-comptables et Commissaires aux comptes (CJEC) :

“ On est tous conscient que la dématérialisation est indispensable aujourd'hui. L'expert-comptable chez l'entreprise ça veut dire aussi voir les besoins de nos clients, et leur proposer des choses qui intéressent nos clients et qui nous intéresse aussi.

Steven PARIENTE,
Président du CJEC



Cabinet Biais-Sauvêtre et Associés :

“ Nous ne pourrions pas revenir en arrière. Cegid avec le portail ouvre les possibles pour la mise en place de la mission de DAF externalisé des entreprises.

Mathias BESSON,
Responsable des systèmes d'informations du cabinet Biais-sauvêtre & associés.



[Voir la vidéo](#)

SAS Anthony Body :

“ L'image que j'ai de mon expert-comptable, c'est qu'il nous permet de gagner du temps, il en gagne lui aussi, et on a des échanges de qualité qui sont véritablement orientés sur les indicateurs de notre entreprise.

David CHOLLET
Gérant



[Voir la vidéo](#)

Paroles de clients

Cabinet AHA :

“ Nous avons des clients qui sont très demandeurs des outils de digitalisation. Nous ne pouvons pas passer à côté. La dématérialisation nous a permis de gagner du temps et de l'allouer aux services de nos clients.

Carole CABANNE,
Cabinet AHA



[Voir la vidéo](#)

Cabinet ADEZIO :

“ La profession comptable doit se moderniser, doit se transformer. Il y a une transformation digitale qui s'opère, mais il faut que l'on accélère car d'autres professions qui assistent et accompagnent les entrepreneurs les mettent à disposition des outils pour piloter leur entreprise. Nous devons être pro-actif, proposer de nouveaux outils et les conseillers pour qu'ils développent plus rapidement leur entreprise.

Cédric RIBEIRO,
Expert-comptable associé

Cabinet Axe-Partners :

“ Aujourd'hui la dématérialisation est acquise et demain on a besoin d'optimiser le processus d'intégration et de traitement des données pour se concentrer sur ce qui crée de la valeur au sein de nos cabinets : l'activité de conseil.

Sacha IVANOVIC,
Expert-comptable et
commissaire aux comptes



[Voir la vidéo](#)

Témoignage de Charles-René TANDE, président de l'Ordre des Experts-Comptables français :



 [Témoignage Cegid
Connexion 2019](#)

cegid

Cegid est un acteur majeur des solutions pour les professionnels des métiers de l'expertise comptable, de la finance et de la fiscalité, de la paie et des ressources humaines et du retail. Fort de son expérience de leader des solutions de gestion SaaS, Cegid accompagne la digitalisation des entreprises et des organisations publiques.



Merci

à nos partenaires



cegid

Siège social

Cegid Group - 52 quai Paul Sédallian
69 279 Lyon Cedex 09

Tél. 0 811 884 888

Société par Actions Simplifiée au capital de 23 247 860 euros - SIREN 410 218 010 RCS LYON -
SIRET 410 218 010 00032 - TVA CEE FR 07 410 218 010

www.cegid.com

